

ANNONCES PAROISSIALES

Lundi 4 février

18h00 Messe

Mardi 5 février

11h00 et 18h00 Messes 17h00-19h00 Assemblée générale de l'Association E2G

Mercredi 6 février :

11h00 et 18h00 Messes

9h00 - Temps fort pour la 1^o communion des enfants de la paroisse

17h00 – Préparation pour le sacrement de l'Onction des malades

18h45 – Répétition de la chorale

Jeudi 7 février :

11h00 et 18h00 Messes

9h00 – 17h00 Conseil presbytéral : le P ; Jean-Louis représente les prêtres de 65 à 75 ans

Vendredi 8 février :

11h00 et 18h00 Messes

19h00 Assemblée catéchuménale

Samedi 9 février : 11h00 et 18h00 Messe avec onction des malades

Dimanche 10 février : 9h00, 10h30 (messe avec onction des malades) 18h00 Messes

SAMEDI 9 et Dimanche 10 février Proposition de l'ONCTION DES MALADES à tous ceux et celles qui désirent recevoir ce sacrement.

Comment se déroule la célébration du sacrement des malades ?

La célébration peut se dérouler à l'hôpital, chez le malade ou lors d'une célébration communautaire. Cette forme de célébration est souvent bien acceptée par les personnes âgées.

Le sacrement des malades évacue ainsi peu à peu l'aspect négatif de " l'extrême-onction ".

L'essentiel du sacrement se trouve dans **l'imposition des mains en silence**, suivie de **l'Onction faite avec l'Huile des malades bénie par l'évêque lors de la Messe Chrismale** entouré de tous les prêtres et en présence des fidèles rassemblés. Le prêtre dit ces paroles :

"N., par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint" et la personne répond : "Amen". "

Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève". "Amen".

Mercredi 6 février à 17h00, temps de préparation pour les personnes qui souhaitent recevoir ce sacrement, dans la salle de la sacristie. Merci d'arriver à l'heure. Nous terminerons à 18h00 par la messe.

LE LIEN

N°447

Basilique et Paroisse Notre-Dame

Basilique Notre-Dame 04 93 88 73 63

e-mail notredame.nice@orange.fr

2 et 3 février 2019 - 4^o dimanche de l'année C

Le sacrement des malades

Qui peut recevoir le sacrement des malades ? A quelle occasion ? Comment se déroule la cérémonie ? Voici quelques réponses aux questions les plus courantes que l'on peut se poser.

Faut-il être conscient pour recevoir le sacrement des malades ?

Oui, car le malade doit pouvoir demander le sacrement en toute liberté. Il est proposé par la famille, la maison de retraite, l'aumônier dans un hôpital. Mais la décision doit venir du malade. Rappelons, encore une fois, que ce sacrement est destiné aux personnes affaiblies par la maladie ou la vieillesse et pas uniquement aux mourants. Dans certains cas d'urgence le malade reçoit successivement la Réconciliation, l'Onction et l'Eucharistie. Si le malade est peu conscient, il existe d'autres liturgies comme l'imposition des mains et la prière.

Quand recevoir le sacrement des malades ?

Voici les étapes de la vie propices au sacrement des malades : aux portes de la mort, au début d'une maladie grave ou en grande souffrance morale, etc. Au moment de la vieillesse ou si la vie semble à la merci d'un accident. A l'heure où l'on apprend que l'on a une maladie grave et qu'elle va s'installer. Aujourd'hui, certains "malades de la vie" - des personnes en grande souffrance morale, en dépression - demandent le sacrement des malades pour reprendre goût à la vie.

Le sacrement des malades se prépare-t-il ?

Le sacrement des malades est célébré par un prêtre. La préparation est confiée aux membres de la pastorale des malades et aux familles. Elle peut comprendre plusieurs temps selon l'état du malade. La méditation personnelle est le plus souvent celle du passage de l'Évangile dans lequel Jésus se trouve auprès des malades (Luc, 6, 19). L'accompagnateur explique la signification de l'imposition des mains et de l'onction. Des chants et des textes peuvent être choisis pour rendre la célébration plus vivante. Recevoir le sacrement des malades est émouvant. Pour le malade lui-même et pour son entourage. Beaucoup souhaitent donner un air de fête à ce jour : en apportant des fleurs, de l'encens ou en aidant le malade à se faire beau. Sauf si, bien sûr, le malade souhaite donner à ce jour un air d'intimité qu'il convient de respecter. Les membres de la famille peuvent alors se relayer à son chevet.

